

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 08552

Numéro SIREN : 853 809 093

Nom ou dénomination : AB COLOMBES

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2022 sous le numéro de dépôt 43452

AB COLOMBES

Société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros
Siège Social : 1 rue Saint Denis – 92700 Colombes
853 809 093 RCS Nanterre

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,

le 26 septembre,

à 15 heures 30,

AMG EXPANSION, société par actions simplifiée au capital de 366.900 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Apennins - 75017 Paris, ayant pour numéro d'identification unique 902 079 342 RCS Paris, associé unique de la Société (l'« **Associé Unique** »)

Associé Unique, propriétaire de l'intégralité des 60.000 actions ordinaires composant le capital de la Société,

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Président, nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission du Président de la Société et nomination du nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire)

L'Associé Unique après avoir pris connaissance prise de la lettre de démission du Président de la Société :

constate la démission de Monsieur Gauthier Prevost, de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour et lui donne quitus pour l'exercice de son mandat,

décide de nommer la société **AMG EXPANSION**, société par actions simplifiée au capital de 366.900 euros, dont le siège social est situé 2 rue des Apennins - 75017 Paris, ayant pour numéro d'identification unique 902 079 342 RCS Paris, en qualité de Président pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Les pouvoirs du Président de la Société et ses éventuelles limitations sont déterminés par les statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la Loi.

*
* *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
AMG EXPANSION
représentée par Gauthier Prevost